



promocash
Brive

SASU HUDIS
ZAC DU MAZAUD
RUE ARMAND SOURIE
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél : 05 55 86 34 80



AVOIR

N° Avoir : 468916
Réf : RETOUR VIDE MAGIBLOU
Date : 22/01/2026 à 11h59
Echéance : 24/01/2026
Total TTC : 7,10 €

N° Compte Client : 3599-07762
N°Siret : 85083652900014 N°RNA :
N°TVA : N°UTI :
Nom Contact Principal : M BLOUDEAU JEREMY
Tél : Port : 07 50 29 62 24

Adresse de livraison
SAS MAGIBLOU
PIZZERIA (MAGIBLOU)
40 AV CHARLES DE VERNINAC
46110 VAYRAC

Adresse de facturation
SAS MAGIBLOU
PIZZERIA (MAGIBLOU)
40 AV CHARLES DE VERNINAC
46110 VAYRAC

Nom de l'acheteur : JEREMY BLOUDEAU
N°Engagement :
N° Code Service :
Réf. Grand Compte :

Type de Retrait : MAGASIN		Date Livraison :		Poids livré :				Montant HT	Emballage
Code	Libellé Produit	Qté	TVA	PU HT	Remise Total HT	Remise Motif			
EMBALLAGE FUT BIERE	6L	1		7,10				7,10	7,10

Ventilation par TVA

TVA % MI HT MI TVA MI TTC
Total

Vous avez été servi par Taoufik

TOTAL HT	0,00 €
DONT VIGNETTE COT. SS (HT)	0,00 €
DONT SERVICE (HT) :	0,00 €
TOTAL TVA	0,00 €
TOTAL EMBALLAGES	7,10 €
TOTAL TTC	7,10 €

Article 267 II du CGI

TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

Droit d'accise

Volume soumis à SS

Montant vignette-cot. SS :

Règlement sur le compte

Références à reporter : 3599-07762, 468916

NO : CINCRRPP

IBAN : FR76120519000000000000000000000000

TOTAL AVOIR

7,10 €

Echéance Facture 24/01/2026

Payer en ligne : NON

Solde du compte : 7,10 €

Se + Carte Ecosol PR-810-01

Avec-exemple ne sera utilisé pour paiement anticipé. Conformément aux dispositions légales relatives aux délais de paiement entre les entreprises, le défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture pourra entraîner l'application de pénalités à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt legal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due sans préjudice d'une indemnisation complémentaire au justificatif. Ces éléments seront facturés mensuellement, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

Exemple retard : Pénalités de retard - Réserve de propriété et attribution de compétence

